

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1966)

Rubrik: Services spécialisés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6. SERVICES SPÉCIALISÉS

Agence centrale de recherches (Genève)

Ce secteur, parmi les plus importants du CICR, a continué à déployer une activité très soutenue. En 1966, l'Agence centrale de recherches a reçu 73.434 demandes et communications diverses (54.203 en 1965) et a expédié un total de 50.956 plis (59.616 en 1965). Elle a ouvert 14.846 enquêtes auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des ministères, des bureaux d'état-civil, de diverses autorités compétentes et d'autres organismes.

Plus de 30% de ces enquêtes ont eu un résultat positif. Si l'on tient compte des difficultés que présentent la plupart des cas traités, il y a lieu de se réjouir d'un tel résultat. Soulignons, à ce propos, la coopération aussi active que fructueuse que bon nombre de Sociétés nationales apportent à l'Agence centrale dans ce domaine. Ajoutons que l'Agence travaille en étroite relation avec le Service international de recherches à Arolsen, dont la vaste documentation contient de précieux renseignements propres à compléter les informations dont l'Agence est en possession.

En outre, l'Agence a délivré, durant l'année écoulée, 2.276 attestations de captivité et d'hospitalisation au cours de la captivité.

En ce qui concerne plus particulièrement les événements d'actualité, notamment la situation au Vietnam, l'Agence a acheminé, en 1966, plus de 2.400 messages à destination de ce pays et a ouvert 600 enquêtes. D'autre part, poursuivant son rôle d'intermédiaire entre Israël et les Etats arabes, pour l'échange de nouvelles familiales, elle a procédé à la transmission de 2.000 messages à destination de ces pays.

Service international de recherches (Arolsen)

Depuis 1945, date de sa création, le Service international de Recherches (SIR) n'a cessé de poursuivre une activité nécessaire. En 1966, le nombre des demandes reçues par le SIR a augmenté de 20% par rapport à l'année précédente. Malgré cette sensible augmentation, le nombre des demandes n'a pas encore atteint

celui, très élevé, enregistré en 1964. Voici d'ailleurs les statistiques des demandes qui sont parvenues au SIR depuis 1951 :

1951 : 52.000	1959 : 126.000
1952 : 53.000	1960 : 115.000
1953 : 67.000	1961 : 129.000
1954 : 103.000	1962 : 155.000
1955 : 138.000	1963 : 101.000
1956 : 158.000	1964 : 198.000
1957 : 204.000	1965 : 130.000
1958 : 155.000	1966 : 156.000

Des 156.000 demandes reçues en 1966, 8% concernent des recherches individuelles, 12,2% sont des demandes de photocopies, 5% sont des demandes d'actes de décès, 74,6% sont des demandes de certificats pour l'obtention d'indemnisations ; quant au 0,2% restant, il est formé de demandes d'information sur les données d'ordre historique et statistique.

Service du personnel sanitaire

M^{lle} A. Pfirter, chef du Service du Personnel sanitaire, a représenté le CICR à la XIX^e assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé en mai 1966.

Puis, donnant suite à une invitation de l'Association autrichienne des infirmières, M^{lle} Pfirter s'est rendue à Admont où elle a fait une conférence sur les droits et devoirs des infirmières découlant des Conventions de Genève.

Dans le domaine de la diffusion des Conventions de Genève auprès du personnel infirmier, des articles ont été rédigés et insérés dans des revues spécialisées ; ainsi, l'Association suisse des infirmières a introduit dans son Agenda 1967 les principales stipulations concernant le personnel sanitaire. Une importante documentation sur ce sujet a été distribuée, sur demande, d'une part aux services infirmiers des Croix-Rouges nationales et, d'autre part, à certaines écoles et associations d'infirmières afin de propager ces Conventions.

Dans le cadre de son activité au Vietnam, et sur la demande de la Croix-Rouge vietnamienne, le CICR a chargé M. Schüle, infirmier de la Croix-Rouge suisse, de reprendre les cours de secou-

risme et de former des moniteurs. Les plus récents ouvrages publiés par diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge ont été envoyés à cette fin à Saïgon.

En 1966 également, le CICR a reçu à son siège central de nombreux groupes d'infirmières, d'aides-soignantes de divers pays, d'élèves-infirmières. Lors de ces visites, des conférences sur des sujets d'ordre général, sur la Croix-Rouge et la préparation du personnel infirmier pour les cas de conflits armés ont été données à leur intention. D'autre part, des infirmières de diverses associations, ainsi que des stagiaires ont tenu à visiter le CICR et à se faire une idée de ses tâches et activités.

Service des invalides de guerre

Yémen

L'action en faveur des invalides de guerre yéménites, commencée en 1964, avait pour fin d'appareiller une soixantaine d'amputés au Caire — en collaboration avec le Croissant-Rouge de la RAU — et d'envoyer des béquilles à Sanaa. Le CICR, qui a terminé son action en faveur des invalides au cours de cet exercice, a pu expédier et distribuer : 31 prothèses pour amputation au-dessous du genou, 23 prothèses pour amputation au-dessus du genou, 4 prothèses de bras, 1 prothèse du pied, 90 paires de béquilles.

En outre, le CICR s'est chargé de toutes les démarches pour l'appareillage, en Grande-Bretagne, d'un double amputé des bras ; cet invalide a reçu les prothèses adéquates et a été rééduqué.

Vietnam

Le CICR a aidé la Croix-Rouge vietnamienne à établir, à Saïgon, un Centre d'accueil pour invalides civils, victimes des hostilités. Une infirmière, mise à la disposition du CICR par la Croix-Rouge suisse, du mois d'avril au mois de septembre 1966, et assistée de secouristes de la Croix-Rouge vietnamienne, a donné les soins nécessaires aux amputés pendant le temps de leur appareillage au Centre national de prothèses. L'adaptation et la rééducation des invalides, dont la plupart sont des enfants, se sont effectuées

sous la surveillance de cette infirmière. Depuis le mois de novembre 1966, un infirmier a pris la relève.

Le Service des invalides a eu, comme par le passé, à répondre à de nombreuses demandes individuelles : demandes de secours orthopédiques, demandes de renseignements sur les établissements hospitaliers spécialisés dans le traitement d'affections résultant d'anciennes blessures de guerre, et sur les nouveaux traitements de diverses maladies.

Le CICR a pu remettre, grâce à un solde de compte, et par l'intermédiaire de la Croix-Rouge polonaise, une voiturette à un ancien invalide de guerre.

Service des secours

RÉCAPITULATION DES SECOURS DISTRIBUÉS OU TRANSMIS PAR LE CICR EN 1966

Ce tableau comprend les secours en nature ou en espèces, achetés ou prélevés par le CICR sur ses fonds propres, ainsi que les secours que le CICR a distribués ou acheminés, en sa qualité d'intermédiaire neutre, pour le compte de divers donateurs (Sociétés nationales de la Croix-Rouge, gouvernements et donateurs privés).

Les secours matériels ne sont qu'un aspect parmi d'autres de l'activité humanitaire du CICR.

<i>Pays</i>	<i>Catégories de personnes secourues</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
<i>Cambodge . .</i>	Transfert d'un don du CICR à la Croix-Rouge cambodgienne en faveur des victimes d'incidents de frontière	28.328,—
<i>Hongrie . .</i>	Envoi par le CICR de spécialités pharmaceutiques à la Croix-Rouge hongroise, suivant demande	11.711,—
<i>Inde . . .</i>	Continuation de l'action en faveur des réfugiés du conflit du Cachemire. Le CICR a reçu des dons en espèces qu'il a utilisés pour l'achat de marchandises, tandis que des dons en nature, envoyés directement, lui ont été annoncés. Ces secours provenaient des donateurs suivants :	A reporter . . . 40.039,—

<i>Pays</i>	<i>Catégories de personnes secourues</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
<i>Inde . . .</i>	<i>Croix-Rouges:</i> Report. . . . Allemagne (Rép. dém.), Allemagne (Rép. féd.), Afrique du Sud, Australie, Cambodge, Canada, Corée du Sud, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Liban, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Salvador, Suède, Suisse, Syrie, Thaïlande, Order of St. John, Save the Children Fund, Confédération suisse	40.039,—
<i>Laos . . .</i>	Secours aux réfugiés, distribués par la Croix-Rouge laotienne et le délégué du CICR	399.138,— 33.000,—
<i>Pologne . .</i>	Envois par le CICR de spécialités pharmaceutiques à la Croix-Rouge polonaise, suivant demande Aide aux invalides	24.203,— 1.726,—
<i>Pakistan . .</i>	Continuation de l'action en faveur des réfugiés du conflit au Cachemire. Le CICR a reçu des dons en espèces qu'il a utilisés pour l'achat de marchandises, tandis que des dons en nature, envoyés directement, lui ont été annoncés. Ces secours provenaient des donateurs suivants: <i>Croix-Rouges:</i> Allemagne (Rép. dém.), Allemagne (Rép. féd.), Afrique du Sud, Australie, Canada, Corée du Sud, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Japon, Liban, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, El Salvador, Suède, Suisse, Syrie, Thaïlande, Order of St. John, Save the Children Fund, Confédération suisse (dans l'évaluation des secours sont inclus les frais de transport jusqu'à Karachi).	361.654,—
<i>Vietnam-Sud</i>	La Croix-Rouge vietnamienne a distribué des secours à la population civile victime des événements. Des établissements hospitaliers ont reçu une aide médicale. Le Centre des Invalides de la Croix-Rouge vietnamienne à Saïgon a été développé. Cette activité, à laquelle le CICR a contribué par l'envoi de secours et le financement du Centre des Invalides, est évaluée à Le CICR a reçu des dons en espèces et sa délégation à Saïgon des dons en nature dont la provenance est la suivante: <i>Croix-Rouges:</i> Australie, Canada, Corée du Sud, Danemark, Ethiopie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Irlande, Inde, Japon, Liban, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse, Thaïlande, <i>Gouvernements:</i> Danemark, Suède (SIDA), Suisse, <i>Organisations:</i> Finnish Vietnam Committee, Order of St. John, Norwegian National Subscription, American Friends Service Committee, Joint Peace Committee (Quakers), divers comités d'aide des Etats-Unis, du Canada et d'ailleurs.	508.248,— A reporter . . . 1.368.008,—

<i>Pays</i>	<i>Catégories de personnes secourues</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
<i>Vietnam-Sud</i>	<p><i>Divers:</i> Report . . . Norvège-ville de Skien, Berliner Zeitungsverleger Verband, Blitz-Drive Autriche, Radio Suisse romande et Office de la Radiodiffusion française, Local Council of Copenhagen, nombreux particuliers.</p>	1.368.008,—
<i>Vietnam-Nord</i>	<p>En 1966, sept envois de secours sont partis de Genève pour la Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam à Hanoï. Trois expéditions sont parties par avion, soit via Bangkok-Canton, soit via Moscou-Pékin. D'autres envois ont été adressés à l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS, Moscou, pour réexpédition par chemin de fer à Hanoï Les donateurs suivants ont fait parvenir des dons en espèces et en nature au CICR :</p> <p><i>Croix-Rouges:</i> Australie, Canada, Danemark, Ethiopie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Japon, Irlande, Liban, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suisse, Thaïlande.</p> <p><i>Gouvernements:</i> Danemark.</p> <p><i>Organisations:</i> Oxford Committee for Famine Relief, Finnish Vietnam Committee, Comité d'aide norvégien, American Friends Service Committee, Joint Peace Committee, Centrale Sanitaire Suisse, divers comités d'aide des Etats-Unis, du Canada et d'ailleurs.</p> <p><i>Divers:</i> Norvège-ville de Skien, Radio Suisse romande et Office de la Radiodiffusion française, Blitz-Drive Autriche, nombreux particuliers. (les envois de secours directs, signalés par les Croix-Rouges suédoise, norvégienne, yougoslave et polonaise, ne sont pas comptés dans les valeurs mentionnées).</p>	403.200,—
<i>Vietnam-Sud FNL . . .</i>	<p>En 1966, trois envois de secours sont partis de Genève à l'adresse du représentant du FNL à Hanoï. Le premier envoi par avion direct, le deuxième par chemin de fer à l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS à Moscou et le troisième par avion à l'adresse de la Croix-Rouge chinoise à Pékin, pour réexpédition à Hanoï.</p> <p>Les donateurs suivants ont fait parvenir des dons en espèces et en nature au CICR :</p> <p><i>Croix-Rouges:</i> Australie, Canada, Danemark, Ethiopie, Finlande, Grande-Bretagne, Japon, Irlande, Liban, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Thaïlande,</p> <p><i>Gouvernements:</i> Danemark,</p> <p><i>Organisations:</i> Local Council of Copenhagen, Comité d'aide finlandais, American Friends Service Committee et Joint Peace Committee (Quakers), Comité d'aide médicale et sanitaire belge, divers comités d'aide des Etats-Unis, du Canada et d'ailleurs.</p>	A reporter . . . 1.771.208,—

<i>Pays</i>	<i>Catégories de personnes secourues</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
<i>Vietnam-Sud FNL . .</i>	<i>Divers:</i> Blitz-Drive-Autriche, un parti politique des Pays-Bas, nombreux particuliers (les envois de secours directs, signalés par la Croix-Rouge suédoise et la Norwegian National Subscription, ne sont pas compris dans la valeur mentionnée).	Report 1.771.208,— 45.600,—
<i>Yémen. . .</i>	Des équipes médicales mobiles ont soigné la population civile dans le nord du pays. Cette activité, financée par les fonds propres du CICR a occasionné les dépenses suivantes: frais des équipes 149.696,— médicaments et matériel sanitaire 95.943,— frais d'équipement et d'organisation 30.170,—	275.809,—
<i>Divers . .</i>	L'activité du CICR s'est également exercée en faveur des populations civiles, des détenus et internés victimes de troubles intérieurs. Plusieurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge ont soutenu les efforts du CICR dans ce domaine (Suède, Irlande, Pays-Bas, Suisse, France, Canada, Grande-Bretagne, Hongrie). Valeur des secours distribués	161.032,—
		Total 2.253.649,—